



INFOS FLASH

Mars 2022



Mairie de Saint Bauzille de Montmel

04 67 86 93 21 mairie@saintbauzilledemontmel.fr www.saintbauzilledemontmel.fr

Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 4 avril à 18h30.

Le compte-rendu sera disponible sur le site Internet de la mairie.

Secrétariat de Mairie

Les horaires d'ouverture sont le **lundi** et **jeudi** de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Des permanences téléphoniques sont en place du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Pour des demandes non-urgentes, merci de privilégier le contact par mail.

Dématérialisation

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer sa demande de permis de construire, déclaration préalable ou encore certificat d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Rendez-vous sur le site Internet de la Mairie, rubrique **Urbanisme** pour plus d'infos.

Solidarité Ukrainienne

Mme le Maire ainsi que toute l'équipe municipale souhaitent vous remercier pour votre élan de générosité en faveur des ukrainiens. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel lancé en ce temps de crise et tous vos dons ont été apportés à la Communauté de Communes qui avait la charge de regrouper les cartons avant de les amener à la Protection Civile.



La crise n'est pas finie et désormais les besoins à la frontière sont des besoins en gros matériel. Aussi, nous ne pouvons plus accepter les dons qui ne pourront être acheminés. Vous pouvez cependant faire un don à don.protection-civile.org fin d'aider les secours à s'équiper.

Sortie scolaire

Au mois de janvier, la classe de CM1-CM2 de Mme Villemont est partie en classe de neige pour une semaine sportive et enrichissante.

Au programme : ski de fond, raquettes, biathlon, tir à l'arc, vivre ensemble, sauvetage en montagne, luge, cabane et raclette !

Aucun doute qu'ils en garderont un très bon souvenir.



Inscription à l'école

Vous êtes nouveaux arrivants sur Saint Bauzille ou votre enfant est en âge de rentrer à l'école ? Pensez à l'inscription scolaire.



Celle-ci se fait en deux temps :

- Inscription administrative : se fait en mairie sur présentation du formulaire de pré-inscription complété et accompagné d'un justificatif de résidence sur la commune et du livret de famille.

Vous pouvez trouver le formulaire sur le site Internet de la mairie à cette adresse :

<https://www.saintbauzilledemontmel.fr/scolaire-et-périscolaire/inscription-école/>

En retour de ce document à la mairie, vous recevrez un certificat de pré-inscription.

- Admission à l'école : se fait après l'inscription en mairie.

Une fois le certificat établi par la Mairie, vous pourrez prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école. Liste des pièces à fournir sur le site Internet de la Mairie.

Travaux / circulation

Les travaux actuellement engagés sur la commune continuent et entrent dans une nouvelle phase début avril : la réfection de la chaussée de la rue du Plan Vincent.

Aussi, dès lundi 4 avril, la rue du Plan Vincent sera fermée à la circulation et la traversée de la commune se fera par la rue du Languedoc, et ce pour une durée d'environ deux mois.

Nous sommes conscients des difficultés de circulation et autres gênes que ces travaux nécessaires occasionnent et vous remercions de votre patience.



Bilan extinction éclairage public la nuit

Le 18 juillet 2020, la municipalité lançait une expérience d'extinction de l'éclairage public nocturne. Après deux mois de coupure de l'éclairage entre 1h00 et 5h00 du matin, les Saint-Bauzilloises et Saint-Bauzillois avaient été invités à donner leur avis au travers d'un questionnaire et au vu des retours positifs, ce dispositif avait été maintenu.

Cette année, la municipalité a procédé à une étude comparative sur une période annuelle représentative (janvier 2021 - décembre 2021 par rapport à avril 2019 - mars 2020) afin d'effectuer un bilan.

Il en ressort une économie de l'ordre de 40% à 50% au niveau des consommations (kWh) sur l'ensemble des points de comptage d'éclairage public, ce qui équivaut à une diminution des dépenses de l'ordre de 6700€ à l'année.

L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit a donc à la fois des effets positifs sur la biodiversité (trame noire) mais aussi sur nos finances.



Déchetterie mobile

La déchetterie mobile se déplacera sur notre commune les 22 et 23 avril.

Elle sera ouverte selon les horaires suivants :

- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi : de 9h à 12h et 13h à 16h

Vous pouvez y déposer vos ferrailles, encombrants, déchets verts, batteries, piles et votre bois.



Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région Méditerranéenne.

Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui pourraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine communal, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres des bois et forêts, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès ;
- La totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine U (UA, UD, etc.) du PLU (plan local d'urbanisme) en vigueur ;

L'obligation légale de débroussaillage est étendue à 100 mètres pour :

- Les constructions isolées (arrêté municipal n°2017-014 du 30/01/2017)
- Les zones Puech/Rouquiolles/Combettes (arrêté municipal n°2016-032 du 28/06/2016)
- Les Campets à Madonnes (arrêté municipal n°2017-097 du 22/12/2017)

Vous devez donc effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé sur les terrains dont vous avez la charge, avant le 30 avril 2022.



BUDGET PARTICIPATIF



Le projet lauréat de 2021 est réalisé.

En juin 2021, le projet "Des chemins pour créer des liens" avait été élu lauréat de notre premier Budget Participatif. Ainsi, une portion de chemin rural partant de Favas et allant en direction de Saint-Bauzille a été remise en état. Avec les récentes pluies, le sol est gorgé d'eau mais les promeneurs pourront très prochainement profiter de ce nouvel itinéraire dont une bonne partie est ombragée.

Rendez-vous sur le site Internet de la commune pour découvrir les photos avant/après et visualiser l'emplacement exact de ce chemin : <https://www.saintbauzilledemontmel.fr/informations-pratiques/budget-participatif/2021/>

Et en 2022 ?

Cette année encore, 3 projets conformes au Règlement ont été déposés et seront présentés au vote. Pour des raisons de calendrier, la réunion publique prévue fin-mai n'aura pas lieu, mais un catalogue des projets sera disponible en mairie et sur internet dès que ceux-ci seront finalisés. Vous pourrez ainsi vous faire une idée précise avant le vote qui aura lieu du 23 mai au 5 juin 2022.



Prochains événements sur la commune

Samedi 26 mars à 18h : ciné-débat par l'association AGIR, au Chai

Samedi 2 avril à 21h : concert de la chorale Les Garrigues à l'occasion de leur 40 ans, au Chai

Du 6 au 9 avril : semaine de la petite enfance et de la parentalité à la médiathèque

Samedi 9 avril à partir de 15h : après-midi sportive organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, au stade

Samedi 23 avril de 10h à 18h : journée manga et culture japonaise par le Foyer Rural, en partenariat avec la médiathèque et le Département de l'Hérault, au Domaine.

Samedi 14 mai : journée Nature au Domaine, organisée dans le cadre du label Territoire Engagé Nature et de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et la Région Occitanie.

Du 20 au 22 mai : Total Festum (week-end autour de la culture occitane) par le Foyer Rural

Retrouvez toutes les informations et le programme complet des événements sur le site de la mairie ainsi que sur la page www.facebook.com/saintbauzilledemontmel

Attention : les traditionnelles puces du 8 mai de l'Association des Parents d'Élèves sont reportées à une date ultérieure en raison des travaux sur la commune. Date à venir.